Wiwersheim infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • JUILLET 2025

SOMMAIRE

La biodiversité sur le ban communal P.2-3

L'école intercommunale P.3

Les finances de la commune P.4

Infos du village P.5
- Base des adresses locales
- Cadre de vie, fleurissement
- Déplacement des conteneurs
- Sécurisation de la route
- Un défibrillateur à la mairie
- Décorations d'été

Travaux en cours P.6-7
- Le périscolaire s'agrandit
- Création d'une piste cyclable
- Construction d'un Pôle Santé
- Projets et travaux communaux

Projets et travaux P.8
- Aménagement
- Un nouveau cimetière
- Restauration ancienne horloge

Réglementation P.9
- Coupe des haies
- Élagage des branches
- Les chiens dans la commune
- Nuisances sonores

Vie dans le village P.10-11
- Osterputz et actions
- Journée champêtre et pêche
- Marché aux puces
- La fête des aînés

Bonnes vacances P.12

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers-ères Wiwersher,

En cette période estivale, j'ai le plaisir et l'honneur de m'adresser à vous et vous remercier toutes et tous pour votre esprit citoyen.

Malgré l'activité nationale et internationale, qui n'est faite, ni pour nous réjouir ni pour voir notre avenir avec optimisme, notre commune, notre Wiwershe, semble épargnée.

Le vivre ensemble et le cadre de vie n'y sont sans doute pas étrangers. La proximité des commerces, des services, des équipements sportifs et des loisirs font de notre Kochersberg un territoire agréable à vivre.

C'est le fruit ou le résultat d'une politique menée depuis trois décennies au niveau de la Communauté de communes, mais aussi de notre commune.

Enumérer les réalisations serait trop long, mais en faisant le tour du village vous le constaterez vous-mêmes. Ces réalisations ont été possibles, certes grâce à une stabilité politique, mais aussi grâce à votre soutien.

Malgré le marasme politique actuel qui nous fait supporter les conséquences des différents conflits et de la mondialisation, je crois résolument à l'avenir de Wiwershe.

Notre commune située à la croisée des routes intéresse toujours. Le futur Pôle médical, dont les travaux viennent de commencer, en est la preuve. Cet équipement que je n'osais espérer il y a quelques mois encore, nous garantit au plus près, d'une offre de soins complète. Alors que les déserts médicaux se multiplient, cette réalisation nous permettra d'avoir un panel de soins de proximité et nous évitera d'être confrontés aux problèmes d'accessibilité à l'agglomération strasbourgeoise.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite un agréable été 2025 et de très belles vacances ensoleillées.

Roland MICHEL
Votre maire

La biodiversité sur le ban communal,

Parlons en…...

D'année en année, parfois avec un retard certain face à l'accélération des effets du réchauffement climatique, notre commune s'est engagée dans la renaturation ou au maintien des espaces boisés dans le vallon, le long du Plaetzerbach.

Au début des années 2000, notre commune a commencé par interdire les coupes franches et à délimiter les zones naturelles le long du Plaetzerbach.

Quelques années plus tard, le conseil municipal a décidé de créer notre étang qui est devenu un lieu de promenade très prisé tout au long de l'année.

Depuis 2018 enfin nous avons pu étendre nos espaces biodivers grâce à l'adhésion de nos agriculteurs à la politique d'amélioration de la qualité de l'eau initiée par le SDEA. Après un partenariat de 6 ans, un nouveau contrat de 10 ans vient d'être signé.

Plus de 10 hectares le long de la Souffel et du Plaetzerbach sont ainsi préservés de tout pesticide, herbicide et fertilisant.

Avec le concours de la Fédération Départementale des Chasseurs et du FARB (Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes) organisme de cette même Fédération, plusieurs centaines de mètres de haies ont ainsi été plantées.

Notre commune participe elle aussi à cet effort de renaturation et prend en charge à hauteur de 5 000 € à 6 000 € par an, les indemnisations versées aux agriculteurs pour les terres mises à disposition.

Cette politique de renaturation produit ses effets. La diversité de la faune et de la flore s'est déjà renforcée et nos chemins de promenade sont très prisés.

Roland MICHEL, Maire de WIWERSHEIM

L'école intercommunale de Wiwersheim—Dossenheim/K

Organisation pédagogique pour l'année 2025/2026

A la rentrée 2025/2026, un total de 115 élèves est prévu :

Petite et moyenne section maternelle : 25 élèves (17 + 8) : enseignante ; Pascale Debes et/ou son remplaçant.

Grande section maternelle : 24 élèves, enseignante : Anne-Sophie Humann

CP et CE1 : 19 élèves (12 + 7) enseignante : Nathalie Heidmann

CE2 et CM1 : 24 élèves (16 et 8) enseignante : Hélène Bechtel

CM1 et CM2 : 23 élèves (10 + 13) : Christine Sanchez, Directrice

Nombreuses activités à l'école en 2024/2025, des exemples :

- du 24 au 28 mars : de l'escalade pour les maternelles.
- du 31 mars au 04 avril : semaine de l'art en classe de CP
- 09 mai : sortie à la MIK de Truchtersheim (découverte, fonctionnement, emprunt) CM1/CM2
- 22 mai et 12 juin : secourisme pour les CM1/CM2
- 23 au 27 mai : participation à la semaine « grandir avec les écrans » pour toute l'école
- 12 juin : intervention d'un maître-nageur du centre aquatique de Furdenheim sur les dangers des piscines ou pièces d'eau. (élèves de maternelle et de CP/CE1).
- 16 au 20 juin : classe de découverte à Grendelbruch/Muckenbach pour CM1/CM2
- 27 juin : fête scolaire, intervention de la Présidente du Souvenir Français ainsi que remise des passeports citoyens
- projet commun à toute l'école : prendre soin d'alevins de saumons. Les parents d'élèves ont financé les aquariums. Les CP/CE1 et CE2/CM1 sont allés à la passe à poissons le lundi 16 juin pour relâcher leurs saumons. L'association Rhin-Meuse Migrateurs est intervenue dans toutes les classes pour présenter le saumon et son mode de vie.

Les finances de la commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 et BUDGET PRIMITIF 2025

Dans sa séance en date du 3 avril 2025, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé les comptes 2024 et adopté le budget primitif 2025 **pour un total de 1 965 027 €** : fonctionnement 1 221 245 € et investissement 743 782€ .

Le compte administratif pour l'année 2024, à la clôture de l'exercice, laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 196 983 € et se solde également par un excédent d'investissement de 106 521 €, d'où un **résultat positif** de clôture pour l'année écoulée de **303 504 €**.

En reportant l'excédent de 2023, on obtient un excédent global de clôture de **528 145 €** correspondant à la trésorerie en caisse au 1er janvier 2025.

Ainsi, notre gestion des finances communales étant saine, elle nous permettra de finaliser les travaux en cours et d'envisager de nouveaux projets pour les années à venir, et ce malgré des hausses de charges annoncées pour 2025/2026 (cotisations d'assurances, coûts des instructions d'urbanisme, transport scolaire sur la pause méridienne…). Nos charges d'énergie ont aussi été bien maîtrisées grâce aux contrats que nous avons signés avant les fortes hausses.

Le conseil municipal a aussi voté à l'unanimité la stabilité des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2025 comme il l'avait déjà fait pour 2024. Il faut signaler que la moitié de nos recettes fiscales proviennent des taxes foncières de la zone d'activités.

Il reste à réaliser sur des projets 2024, la restauration de l'horloge Ungerer (26 120 € HT) subventionnée à 50% par la CeA et 30 % par la ComCom ainsi que le mur de soutènement dans la rue de l'Avoine (47 178 € HT).

Sont notamment prévus au budget 2025, la finalisation de l'aménagement rue de l'Avoine (éclairage public, bordures et caniveaux, plantations, pose d'enrobé…), l'aménagement de l'impasse en face de la rue de l'Avoine (bitume…), l'embellissement des espaces verts de la zone étang et un important fleurissement dans le village.

Infos du village

Base des adresses locales à Wiwersheim

L'agence nationale de la cohésion des territoires a demandé à chaque commune de mettre à jour les adresses postales de leur village à partir d'un fichier national ancien ou de faire appel à un prestataire extérieur. La secrétaire de mairie a réalisé ce travail d'où l'économie du prestataire (3 000 € HT). L'objectif étant de trouver plus facilement les résidents pour les fournisseurs d'énergie, les livraisons ou les secours (pompiers, SAMU…).

Cadre de vie, fleurissement : participation au concours

Pour valoriser le travail de notre équipe, élus, employés communaux et bénévoles, engagés au quotidien pour l'embellissement et la qualité de vie dans le village, la commune s'est inscrite à la campagne 2025 « Fleurissement d'Alsace ». Josiane Kuhn ainsi que Denis Kister et Sébastien Lutz, chevilles ouvrières, se sont investis dans le projet pour l'obtention d'une 1ère fleur ou le prix de l'attractivité touristique. De gros efforts de fleurissement ont été faits dans toute la commune, accès à l'église, à la mairie… Contribuez vous aussi à l'embellissement de votre village en fleurissant vos extérieurs.

Déplacement des conteneurs à verre

Les conteneurs à verre et vêtements jouxtant le terrain de pétanque, en face de la Maison des associations, ont été transférés à l'arrière du magasin LIDL, dans la Zone d'Activités, en raison des travaux d'implantation d'un parking pour le Pôle médical

Sécurisation de la route de Saverne

Les travaux de sécurisation de la route de Saverne sont toujours d'actualité mais nous sommes tributaires d'autres chantiers qui vont impacter cette voirie. Aussi, seule une étude sera commandée dans cette attente.

Sécurité : un défibrillateur à la mairie

Un défibrillateur, en cas de malaise cardiaque, est installé à l'arrière de la mairie, dans la cour. Il vient d'être révisé et des éléments ont été changés pour la sécurité de tous.

Décorations d'été dans le village créées par la section déco de WIWACES

Travaux en cours dans la commune

Le périscolaire s'agrandit : des travaux effectués et financés par la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland

Le Relais des Assistants Maternels (ex RAM) a déménagé à Truchtersheim laissant vacant tout le premier étage du périscolaire « Les Petits Lutins ».

Aussi, depuis le mois de décembre ce bâtiment est en travaux pour être rénové, mis aux normes et agrandi. Pendant le temps des travaux, les enfants ont déménagé dans notre salle communale, située juste à côté.

Le bâtiment existant a été entièrement « désossé » pendant l'hiver, ce qui a permis ensuite de refaire l'isolation et l'étanchéité de la toiture, de reprendre la charpente et ensuite de retravailler les différents espaces. Une extension a été construite à la place du préau, créant ainsi une jonction avec la salle de motricité de l'école.

Les travaux sont estimés à 1 400 000 € HT, entièrement financés par la Communauté de communes.

Lorsque les travaux seront terminés, théoriquement avant la fin de l'année, « Les petits Lutins », flambant neufs, pourront accueillir 120 enfants contre 80 à ce jour, répondant ainsi à la demande croissante des parents.

Création d'une piste cyclable de Wiwersheim à Quatzenheim, financée par la communauté de communes Kochersberg - Ackerland

Notre Communauté de communes continue son programme de développement des mobilités douces (pistes cyclables), ainsi après celle de Wiwersheim-Schnersheim, la liaison Wiwersheim - Quatzenheim..

Des contacts avec les agriculteurs concernés ainsi qu'avec la SAFER ont déjà été pris par les deux maires (Roland MICHEL et Jacky WAGNER) pour l'acquisition des emprises foncières nécessaires à la création de cette voie cyclable.

Construction d'un Pôle Santé privé avec accession à la propriété

Le Pôle santé de Wiwersheim est d'abord le fruit d'une volonté politique pour compléter le besoin du territoire dans la santé et offrir à tous ces professionnels un accès à la propriété de leur cabinet (100% des praticiens sont propriétaires).

A travers cette nouvelle structure pouvant accueillir des fonctions de médecine généraliste, médecine spécialiste et autre médecine support, tout est réuni dans un même lieu pour le confort de tous et les synergies entre professionnels du territoire.

De nombreux échanges avec tous les acteurs ont abouti à la finalisation du pôle santé présenté aujourd'hui qui comprendra :

1 Cabinet de Cardiologie
1 Pôle dentaire, orthodontie et chirurgie
1 Cabinet de Gynécologie,
1 Cabinet de Médecine Générale
1 Cabinet d'Infirmières libérales
1 Cabinet de soins/drainage lymphatique
1 Cabinet de Kinésithérapie pluridisciplinaire
1 Cabinet de Chiropraxie
1 Cabinet de Psychiatrie
1 Centre d'imagerie et de radiologie porté par le groupe SIMSE
1 Cabinet de Podologie
1 Centre d'Ophtalmologie

Au total, une cinquantaine de professionnels de santé proposeront à tout le secteur une offre de soins, soit en complément, soit en support de celle existante.

Concernant la construction de ce pôle de plus de 2 000 m2, si elle est d'apparence traditionnelle avec un gros-œuvre classique, le choix d'une construction bas carbone en structure bois a été retenue pour un coût de fonctionnement minimum, un confort pour les utilisateurs accru et une isolation et une hygrométrie confortable. Sa forme singulière aux deux tiers plain-pied et au tiers en R+1, avec un patio intérieur, a été voulue pour une implantation optimale dans le Kochersberg et un flux de patients et de professionnels qui s'intègre parfaitement à l'emplacement, tout en garantissant une entrée de village élégante. Mais surtout, le patio intérieur contribuera à une saine circulation et à une agréable sensation de bien-être.

82 places de parking accompagnent le Pôle et la municipalité organisera une quarantaine de places complémentaires à proximité, pour assurer l'accès aux patients. Pour rappel, celui-ci implanté dans la zone artisanale de Wiwersheim, carrefour du Kochersberg, est idéalement situé pour un accès facile à pied, à vélo, en transport en commun ou en voiture.

Un parking souterrain de 37 places est réservé aux soignants, leur garantissant une maîtrise de leur temps et de bonnes conditions de travail, sans empiéter sur le parking des patients.
Un garage à vélos avec prises de recharge et des bornes de recharge pour véhicules électriques viendront compléter ce projet multidisciplinaire, éco-construit, éco-durable et inédit en Alsace.

Si un projet aussi ambitieux voit le jour, c'est d'abord grâce à l'engagement des professionnels de santé et à la volonté des politiques. Le Maire de Wiwersheim, les Maires du Kochersberg, la Députée de la circonscription, le Sous-préfet, les Services du territoire (DDE, ARS, ATIP, etc…), tous ensemble ont permis à ce projet d'aboutir.

Ce centre médical ouvrira ses portes au courant du 1er trimestre 2026. Il est à préciser qu'aucun denier public n'est engagé dans cette réalisation. Les différent cabinets médicaux sont la propriété des praticiens qui y exerceront.

A terme, un centre d'imagerie médicale (SCANNER et IRM) devrait y être installé. Il est soutenu par les élus locaux, la Députée Françoise BUFFET et les Sénateurs Elsa SCHALCK et Claude KERN.

Projets et travaux communaux 2025

Aménagement de la rue de l'Avoine et de l'impasse rue du Village

Rue de l'Avoine

Afin de rendre carrossable la rue de l'Avoine et permettre aux véhicules de rejoindre la rue de l'Etang, il y a lieu d'élargir cette voie. Deux bandes de terrains ont été acquises pour la création de trottoirs et de caniveaux. Un mur de soutènement a été érigé et les réseaux gaz ont été posés.

Concernant l'éclairage public, 4 lampadaires Led seront installés. La pose de pavés et d'un enrobé sur toute sa longueur terminera cet important aménagement.

Impasse rue du Village

Il s'agit de l'impasse située en face de la rue de l'Avoine. Une couche d'enrobé sera également posée dans cette impasse avec un supplément d'éclairage public. Cette voie dessert plusieurs résidences.

Cimetière rue du Village et projet de création d'un nouveau cimetière

Le portail du cimetière ainsi que les poteaux qui le soutiennent sont en très mauvais état et il y a lieu de modifier cette entrée, mais aussi d'étudier une solution afin d'améliorer son accès qui est en pente raide.

Par ailleurs, devenu trop petit, un nouveau cimetière va s'avérer indispensable. Il pourrait être installé sur la parcelle communale dans la continuité de l'église et de l'école, vers Behlenheim.

Restauration de notre ancienne horloge UNGERER

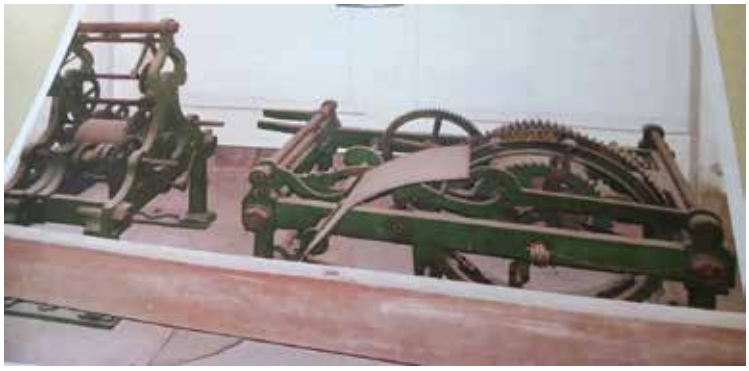

Notre ancienne horloge a été confiée à un artisan campanaire, la Société Voegele, pour restauration. Les travaux d'un montant de 26 120 € HT bénéficieront d'une subvention de 30% de la Communauté de communes et de 50% de la CEA. Cette horloge est encastrée dans un châssis en bois de chêne avec un cadran horaire en laiton brossé et un système de remonte-poids électrique.

Rappels de la réglementation

Coupe des haies dépassant sur la voie publique

Malgré un précédent rappel à la loi, la mairie est toujours saisie de plaintes pour des branches qui dépassent des clôtures sur la voirie et obligent les piétons à descendre des trottoirs, se mettant ainsi en danger. De ce fait la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée.

Elagage des branches d'arbres dépassant sur les propriétes voisines

Selon l'article 673 du Code civil, **il vous est possible d'obliger votre voisin à élaguer un de ses arbres dès lors que celui-ci dépasse sur votre terrain**. De même un **arbre trop haut** chez le voisin peut engendrer divers désagréments comme une **perte d'ensoleillement** en raison de la situation de l'arbre (trouble anormal du voisinage) ou des chutes de feuilles ou de branchages sur votre terrain ou dans les gouttières..

Les chiens dans la commune

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le ban communal, y compris sur les chemins d'exploitation, chemins privés mis à disposition pour les promenades (propriété de l'Association Foncière).
Les chiens ne doivent pas souiller la voie publique, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants. Les propriétaires de chiens sont priés, par mesure d'hygiène, de ramasser les déjections canines sur les voies publiques et les trottoirs. Par ailleurs, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter les gênes occasionnées par des aboiements répétitifs ou prolongés.
Les détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent déclarer leur animal en mairie et posséder une attestation de formation à l'éducation et au comportement canins.

Nuisances sonores - repos dominical et nocturne

Les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent pas être effectués les dimanches et jours fériés. Pour les jours ouvrables, il y a lieu de respecter les plages tôt le matin et tard le soir ainsi que les heures de repas Il en est de même des nuisances sonores dues par exemple aux jeux, à la musique, aux cris dans les piscines... Cela évitera les tensions entre voisins et permettra le bien et le mieux « Vivre Ensemble ». Soyons respectueux !

La vie dans le village

Repas des aînés le 19 janvier 2025

Plus de 70 seniors avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour partager un bon repas dans la maison des associatons et, hasard du calendrier, la doyenne du village, Germaine Ziliotto, fêtait ses 91 ans. Les aînés ont été servis par les conseillers municipaux qui se sont mis à leur entière disposition.

Ils étaient ravis de se retrouver, de partager un moment convivial et ainsi de passer ensemble une belle journée.

Osterputz et actions pour la biodiversité le 15 mars 2025

Plus d'une cinquantaine de personnes, répartis en plusieurs groupes en fonction des missions, ont participé ce samedi 15 mars à l'opération Osterputz ou grand nettoyage, organisé par la commune en collaboration avec l'association Wiwaces. De multiples ateliers leur ont été proposés.

Journée champêtre et pêche le 8 juin 2025

En collaboration avec la commune, l'association Wiwaces a organisé ce dimanche de Pentecôte 8 juin, sa journée de pêche à l'étang du village. Ce fut une agréable fête champêtre dans cette zone de loisirs, véritable écrin de verdure, apprécié des férus de biodiversité. Plus de 300 tartes flambées ont été vendues et un superbe feu d'artifice, offert par la commune, a clôturé cette agréable journée.

Marché aux puces le dimanche 29 juin 2025

L'association Wiwaces a organisé son traditionnel marché aux puces dans la zone d'activités, allée de l'économie.

Cette année encore ce fut une belle réussite avec plus d'une centaine d'exposants. Les bénévoles avaient préparé des grillades, frites et pâtisseries sous un soleil caniculaire.

1ère manifestation en 2026 : la fête des aînés

Le repas des aînés, offert par la commune aux seniors (70 ans et +), servi par les conseillers municipaux, aura lieu le 3e dimanche de janvier, soit le 18 janvier 2026.

Bonnes vacances

Directeur de la publication : Roland MICHEL – **Conception, photos :** Josiane KUHN — **Comité de rédaction**
Josiane KUHN, Cathy GRESS, Corinne KLEIN, Anne KOELL et Dominique LONJON

Mairie : 21 route de Saverne - 67370 WIWERSHEIM - Tel : 03 88 69 61 99
email : mairie@wiwersheim.fr - Site : wiwersheim.fr